

Une année marquée par la crise s'achève



Un examen rétrospectif des événements survenus dans le monde au cours de l'année écoulée laisse un sentiment d'épuisement, même chez les personnes les plus enclines à l'optimisme. La menace de la pandémie de coronavirus a été à première vue endiguée, mais elle n'a pas disparu de la société. Les établissements de santé sont toujours surchargés, les services psychiatriques et de nombreux cabinets de psychothérapie atteignent leurs limites. Et surtout, il ressort que les deux dernières années ont avant tout laissé des traces chez les jeunes. C'est ce que démontrent de nombreuses études que nous avons rassemblées en une série publiée dans le numéro de décembre 2022 de notre revue à jour.

Comme si les problèmes existants ne suffisaient pas, la Russie a choisi de déclarer la guerre à son voisin ukrainien, provoquant l'exode de millions de personnes et plongeant le monde dans une véritable crise énergétique dont on ignore encore quelle sera l'issue. Sans oublier le climat et une communauté mondiale peu disposée à prendre rapidement des mesures efficaces contre le changement climatique en cours.

Les négociations tarifaires se poursuivent

Si notre regard se tourne vers l'intérieur, force est de constater que nous restons très absorbés par l'introduction du modèle de prescription. Les négociations en vue de l'introduction d'un tarif définitif pour la psychothérapie sont toujours en cours. Pour les associations, cette situation est d'abord vorace en énergie et temps, car les échanges avec les assureurs relèvent de l'épreuve de force et les membres nous confrontent à de nombreuses questions auxquelles nous ne pouvons pas toujours répondre de manière satisfaisante. De plus, le retard de la mise en œuvre entraîne des conséquences financières que nous ne pouvons plus guère assumer ni défendre. Et aucune fin ne se profile malheureusement à l'horizon pour l'instant.

Nos meilleurs vœux pour la nouvelle année

Même si cette année a sérieusement secoué le monde, je compte sur le sens de la communauté humaine qui suscite la confiance et qui, en fin de compte, maintient la cohésion du monde.

Je vous souhaite à tous cette confiance, une fin d'année paisible et sereine et un passage en douceur vers une année que j'espère plus lumineuse.

Bien cordialement,

Gabi Rüttimann

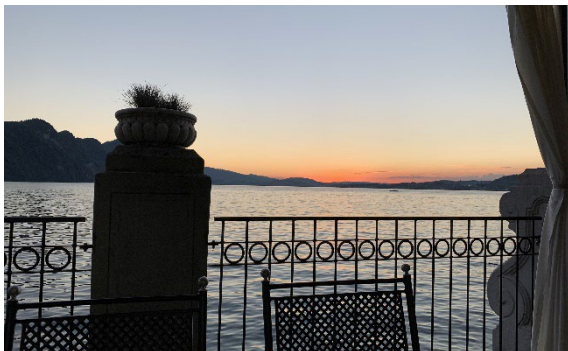
L'engagement de personnes en formation postgrade

La législation ne règle pas les conditions d'embauche des personnes désirant suivre une formation postgrade en psychothérapie. Raison pour laquelle, les actuelles conditions relatives à l'engagement d'une personne en formation postgrade ont été établies conjointement par les trois associations psy ASP, FSP et SBAP. Ces critères revêtent un caractère obligatoire pour les membres des trois associations professionnelles. Les caisses maladie ont la possibilité de vérifier à tout moment le respect de ces critères.

[En lire davantage...](#)



Assurance complémentaire



De nombreuses réactions et demandes concernant l'assurance complémentaire nous ont incités à prendre contact avec le cabinet d'avocats ADVOMED à Zurich. L'objectif était de déterminer si la fin abrupte des contrats d'assurance complémentaire à partir du 1er juillet 2022 était légale. En principe, les assureurs-maladie peuvent procéder à une modification de la prestation assurée. Toutefois, ils ont omis d'en informer par écrit leurs assurés.

[En lire davantage...](#)

Facturation électronique avec l'AI

L'office de compensation de l'assurance-invalidité à Genève a attiré notre attention sur le fait qu'il est possible et souhaitable de facturer les prestations à charge de l'AI par voie électronique. Cela simplifie la communication, les factures sont traitées et payées plus rapidement. Le processus de numérisation des factures papier, qui prend beaucoup de temps, n'est plus nécessaire et cela contribue en outre à la protection de l'environnement. Le dépliant ci-joint résume les différentes options de facturation.

[En lire davantage...](#)



Médiation de psychiatres



Une question qui nous est régulièrement posée par des membres: "Que puis-je faire si je ne trouve pas de psychiatre qui procède à une évaluation du cas après les 30 séances prescrites?" Dans le canton de Zurich, outre la clinique psychiatrique universitaire, il existe une plate-forme Internet mise à disposition par la Société zurichoise de psychiatrie et de psychothérapie ZGPP, sur laquelle il est possible de rechercher des psychiatres qui acceptent de rédiger des prescriptions et des évaluations de cas.

[En lire davantage...](#)

En bref

Changer de navigateur tarifaire

Le 15.06.2022 déjà, Microsoft a mis fin au support d'Internet Explorer. La Caisse des Médecins et Psy-File ont donc annoncé que ce navigateur tarifaire Psy ne serait désormais plus optimisé. Toutefois, le navigateur tarifaire Psy est compatible avec les versions actuelles de Firefox et Chrome. Ces deux navigateurs peuvent être installés aussi bien sur PC que sur Mac. Nous conseillons donc aux utilisateurs et utilisatrices de changer de navigateur afin de rester toujours "à jour".

Procédure schématique du modèle de prescription

Dans la partie de notre site réservée aux membres, vous trouverez une représentation schématique de la procédure dans le cadre du modèle de prescription. Les procédures diffèrent selon que l'ordonnance émane d'un médecin généraliste ou d'un psychiatre, dont le parcours est raccourci vu qu'ils peuvent rédiger la prescription eux-mêmes.

Contrat de travail pour les personnes en formation postgrade

Bien que la rémunération des personnes en formation postgrade ne soit pas encore définitivement réglée, nous avons préparé un modèle de contrat de travail disponible en français, allemand et italien à télécharger depuis notre site Internet dans l'espace réservé à nos membres.

**24. Nationale Gesundheitsförderungs-Konferenz und
10. Netzwerktagung Psychische Gesundheit Schweiz**



Psychisch gesund und krank – wie geht das? Jetzt anmelden!
Ressourcenstärkung und Prävention im Fokus

Dienstag, 7. März 2023 | Kursaal Bern
Anmeldung und weitere Informationen: www.konferenz.gesundheitsfoerderung.ch



 Gesundheitsförderung Schweiz
Promotion Santé Suisse
Promozione Salute Svizzera

 **GDK**
Konferenz der kantonalen Gesundheits-
direktorinnen und -direktoren
Conférence des directrices et directeurs
cantonaux de la santé
Conferenza delle direttrici e dei direttori
cantionali della sanità

 **NPG I RSP**
Assoziation der Psychotherapeuten und
Psychologinnen der Schweiz
Association des psychologues suisses
Associazione psicologi svizzeri

Tagungspartner

Version française:

Être bien dans sa tête – comment faire ? Renforcement des ressources et prévention en point de mire

Impressum:

Textes: Marianne Roth, Gabriela Rüttimann

Photos: ASP, iStockfoto

Élaboration: Marianne Roth,

Production: Claudia Menolfi

Traductions: Claudia Menolfi, Alessandro Arrigoni

© Assoziation Schweizer Psychotherapeutinnen und Psychotherapeuten ASP / Association Suisse des Psychothérapeutes ASP

Le contenu de cette newsletter est protégé par le droit d'auteur. Tous droits réservés.

ASP, Secrétariat, Riedtlistrasse 8, 8006 Zurich, tél. 043 268 93 00, asp@psychotherapie.ch



Scannez ce code QR avec votre Smartphone et vous en saurez plus sur l'ASP.

Déclaration de protection des données de l'ASP

En lisant cette newsletter et en visitant notre site Internet, vous confirmez que vous avez lu et compris notre déclaration de protection des données et que vous en acceptez le contenu.